

**PROCÈS-VERBAL
Conseil de quartier de Val-Bélair
Conseil d'administration**

**Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du conseil d'administration
du Conseil de quartier de Val-Bélair, tenue le 20 avril 2022 à 19 h 30,
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor, 3490 route de l'Aéroport,
Québec (Québec) G3K 1X5**

SONT PRÉSENTS

M ^{me} Francine Dion	Présidente
M ^{me} Julie Labonté	Secrétaire
M. Jean Thibault	Trésorier
M. Marc-André Ducharme	Administrateur
M. Charles Gillespie	Administrateur
M. Stéphane Martin	Administrateur
M ^{me} Bianca Dussault	Conseillère municipale

EST ABSENT

M. Maxime Falardeau	Administrateur
---------------------	----------------

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS

M. Ghislain Breton	Chef d'équipe – Développement et aménagement du territoire
M. Jean-Sébastien Mathon	Conseiller en consultations publiques
M ^{me} Caroline Ouellet	Secrétaire de soutien
M. Jérôme Picard	Conseiller en environnement
M. Ernesto Salvador Cobos	Conseiller en consultations publiques

Huit citoyens sont présents à l'assemblée.

IL Y A QUORUM

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
ORDRE DU JOUR
Mercredi 20 avril 2022, 19 h 30
à la salle RC19 du Centre culturel Georges-Dor,
3490 route de l'Aéroport, Québec (Québec) G3K 1X5

22-AGA-01	Ouverture de l'assemblée	19 h 30
22-AGA-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	19 h 35
22-AGA-03	Explication du déroulement des élections	19 h 40
22-AGA-04	Présentation de la Ville sur la Vision de l'arbre et sur l'état de la canopée à Val-Bélair	19 h 45
22-AGA-05	Élections <ul style="list-style-type: none"> • Appel de candidatures et validation des bulletins • Présentation des candidates et des candidats • Début du scrutin (s'il y a lieu) 	20 h 30
22-AGA-06	Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers <ul style="list-style-type: none"> • Présentation du rapport annuel 2021 • Présentation des états financiers 2021 • Questions et commentaires du public • Ratification du rapport annuel et des états financiers <i>Fin du scrutin (s'il y a lieu)</i>	20 h 55
22-AGA-07	Période d'information de la conseillère municipale	21 h 25
22-AGA-08	Questions et commentaires du public	21 h 40
22-AGA-09	Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 2021	21 h 50
22-AGA-10	Annonce des résultats du scrutin et tirage au sort pour déterminer le terme des mandats des administratrices et des administrateurs	22 h 00
22-AGA-11	Levée de l'assemblée	22 h 05

22-AGA-01 Ouverture de l'assemblée

À 19 h 31, M^{me} Francine Dion procède à l'ouverture de l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

22-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution CQVB-22-AGA-01

Il est proposé par M^{me} Julie Labonté, appuyée par M. Marc-André Ducharme, d'adopter l'ordre du jour tel que proposé. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

22-AGA-03 Explication du déroulement des élections

M. Jean-Sébastien Mathon explique les raisons de l'existence des conseils de quartier, puis décrit la mission, le mandat et les conditions pour devenir membre. Par la suite, il présente le processus en vigueur pour l'élection des membres. Selon les règlements régissant les conseils de quartier, quatre postes d'administrateurs deviennent vacants chaque année et le conseil d'administration du conseil de quartier est composé de 11 personnes qui se répartissent de la façon suivante :

- Quatre femmes et quatre hommes élus par la population du quartier pour un mandat de deux ans;
- Trois personnes nommées par les administrateurs élus (cooptées), pour un mandat expirant lors de la prochaine assemblée générale annuelle.

Pour la présente séance, neuf postes sont actuellement disponibles, trois féminins et trois masculins, de même que trois postes cooptés qui peuvent être comblés par des hommes ou des femmes. Il a déjà reçu quelques bulletins de candidatures qui ont répondu aux critères de validité.

22-AGA-04 Présentations de la Ville sur la Vision de l'arbre et l'état de la canopée

M^{me} Francine Dion invite MM. Ghislain Breton et Jérôme Picard à présenter la Vision de l'arbre de la Ville de Québec et l'état de la canopée, principalement dans le secteur de Val-Bélair.

Tout d'abord, ils expliquent que la Vision de l'arbre s'inscrit dans 3 des 5 défis collectifs que la Ville s'est donnée dans sa stratégie de développement durable, à savoir la santé globale, la décarbonisation et la résilience. Aussi, ils décrivent certains bénéfices de la forêt urbaine, notamment en économie d'énergie, émission de carbone et récupération des eaux de pluie. Puis, ils font savoir qu'en 2015, l'indice de canopée du territoire couvert par la Ville de Québec était de 32 %, regroupant plus de 115 000 arbres d'alignement de parc, 50 boisés urbains, 200 km de berges et 90 km de sentiers pédestres. L'indice de canopée incluant la couronne

forestière était quant à lui de 54 %. Un programme d'entretien régulier de la forêt urbaine est en place pour lequel un budget d'environ 5 M\$ est investi annuellement. De plus, ils expliquent que la Ville s'est engagée à accroître la forêt urbaine d'ici 3 ans et présentent les stratégies mises en place pour y arriver, soit la déminéralisation, la plantation et la protection.

En regard de l'état de la canopée dans le secteur de Val-Bélair, ils mentionnent que l'indice de canopée à l'intérieur du périmètre urbain s'est maintenu à 37 % entre 2015 et 2020. Si on inclut l'importante couronne forestière du quartier, cet indice s'élève à 79 %. Toutefois, pour l'ensemble de la Ville de Québec, il y a globalement eu une diminution de l'indice de canopée de 1 % en 2020, laquelle peut s'expliquer par le raffinement de la qualité des images, les variations d'usages du territoire, les dégâts et mortalités causés par les insectes et les maladies, et l'entretien des secteurs en fiches.

Ils font savoir que la Ville s'est également dotée d'une stratégie de plantation intensive. Pour le quartier de Val-Bélair, c'est un peu plus de 3 900 arbres qui seront plantés dans les lieux publics, en bordure de rue ou dans divers lieux municipaux.

Ils font aussi un survol des différents programmes offerts par la Ville pour verdir les quartiers. Ceux-ci sont présentés plus en détail sur le site Web, à l'adresse suivante : <https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/environnement/arbres-plantes/index.aspx>. Également, ils annoncent que le 7 mai et le 10 septembre 2022, des activités de distribution d'arbres seront organisées. Pour l'arrondissement de la Haute-Saint-Charles environ 650 arbres seront offerts aux citoyens.

Finalement, ils présentent les principales mesures qui ont été mises en place pour lutter contre l'agrile du frêne, de même que les chantiers de plantation intensive, de déminéralisation, de protection, d'entretien et de recherche qui seront mis en place d'ici 2025.

Cette présentation a suscité de nombreuses questions de la part des administrateurs et des citoyens. MM. Breton et Picard ont fourni les éclaircissements nécessaires à leur compréhension puis ont donné les réponses à l'ensemble des questions, lesquelles portaient notamment sur la protection de la biodiversité, le service de consultation lors de l'abattage d'arbres malades, la comptabilisation de l'indice de canopée, les exigences liées à la conservation ou au replantage des arbres lors du développement de nouveaux quartiers et l'implantation d'écoquartiers.

Les administrateurs remercient MM. Breton et Picard pour leur présentation fort intéressante.

22-AGA-05 Élections

Pour cette année, trois postes réservés aux hommes sont vacants. Cinq candidatures ont été reçues, conformément aux règlements en vigueur. Chaque candidat est invité à se présenter et à énoncer les raisons qui l'incitent à poser sa candidature. M. Jean-Sébastien Mathon rappelle aux citoyens que le conseil a le pouvoir de s'élargir par cooptation de trois nouveaux membres. Afin de déterminer le nom des administrateurs élus, il demande si deux des

candidats souhaitent présenter leur candidature comme membres cooptés. Ainsi, MM. Marc-André Ducharme, Maxime Falardeau et Jean Thibault sont élus par acclamation.

Trois postes réservés aux femmes sont également vacants. Deux candidatures ont été reçues, conformément aux règlements en vigueur. Chaque candidate est invitée à se présenter et à énoncer les raisons qui l'incitent à poser sa candidature. Comme le nombre de postes vacants est inférieur au nombre de candidatures présentées, M^{mes} Francine Dion et Jane Hicks sont élues par acclamation.

Le nouveau conseil sera composé des personnes suivantes :

Postes réservés aux femmes	Postes réservés aux hommes
<ul style="list-style-type: none">• M^{me} Francine Dion• M^{me} Jane Hicks• M^{me} Julie Labonté	<ul style="list-style-type: none">• M. Marc-André Ducharme• M. Maxime Falardeau• M. Stéphane Martin• M. Jean Thibault

22-AGA-06 Dépôt et ratification du rapport annuel et des états financiers

M^{me} Francine Dion présente sommairement le rapport annuel de l'année 2021

Résolution CQVB-22-AGA-02

Il est proposé par M. Charles Gillespie, appuyé par M. Sylvain Gaumond, de procéder à l'adoption du rapport annuel 2021. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

M. Jean Thibault présente le bilan et les états financiers au 31 décembre 2021.

Résolution CQVB-22-AGA-03

Il est proposé par M. Jocelyn Boudreau, appuyé par M. Benoît Duchesne, de procéder à l'adoption du rapport financier 2021. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

La vidéo produite lors de l'activité sur la sécurité routière est présentée à tous et suscite des commentaires de la part du public, notamment à l'effet qu'il serait pertinent qu'elle puisse être présentée dans les écoles et qu'elle soit diffusée à un plus large public. Il est également suggéré d'avoir une boîte à suggestions permettant aux citoyens de s'exprimer. À cet égard, il est rappelé qu'il est toujours possible d'adresser un courriel au conseil de quartier, à l'adresse suivante : conseilquartier.val-belair@ville.quebec.qc.ca.

22-AGA-07 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Bianca Dussault rappelle la distribution d'arbres, le 7 mai prochain, dès 8 h 30. Aussi, elle fait savoir que suivant la réunion du conseil d'arrondissement tenue plus tôt ce jour, la demande de permis pour un usage conditionnel visant la récupération, le recyclage, l'entreposage ou la transformation de résidus de béton ou d'asphalte pour le 1486 de la rue de la Montagne Ouest a été autorisée, sous certaines conditions :

- Les activités doivent correspondre aux autorisations obtenues par le requérant dans le cadre du certificat d'autorisation délivré par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques;
- La hauteur des amoncellements de matériaux de récupération, de recyclage, d'entreposage et de transformation des résidus de béton et d'asphalte ne doit pas excéder 4 mètres;
- S'il y a ajout d'éclairage celui-ci doit être dirigé vers le sol afin d'éviter les sources de pollution lumineuse vers le ciel et l'intrusion lumineuse sur les terrains voisins;
- Aucun arbre ne pourra être abattu ;
- Une butte écran devra être aménagée.

Elle informe également le conseil qu'une rencontre est prévue le 14 mai prochain avec le Service de police de la Ville de Québec afin d'avoir un plan d'action concret pour éviter les rassemblements de jeunes sur les terrains entourant l'École secondaire l'Odyssee.

Elle fait savoir que les citoyens ont jusqu'au 15 mai 2022 pour adresser toute réclamation à la Ville advenant que les équipements de déneigement aient brisé leur terrain. Également, Loisirs-Action Val-Bélair offrira la possibilité de jouer au pickelball dès l'automne prochain. L'inscription à cette activité s'est faite très rapidement. Enfin, le projet de patinoire couverte est actuellement à l'étude et les résultats devraient être connus prochainement.

22-AGA-08 Questions et commentaires du public

Un citoyen s'informe sur le suivi de la pétition des résidents du secteur de la rue Gaudar pour avoir la construction du réseau d'aqueduc. M^{me} Dussault fait savoir que le dossier est toujours à l'étude et que le montage financier sera présenté aux citoyens concernés prochainement. Une consultation citoyenne pourrait être planifiée au besoin.

Une citoyenne s'informe pour connaître la nature du projet qui sera réalisé près du boulevard Pie-XI et de la rue du Centaure. Le projet n'ayant pas encore reçu l'ensemble des autorisations requises, il n'est pas possible d'en apprendre davantage.

22-AGA-09 Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 21 avril 2021

M^{me} Francine Dion procède à la présentation sommaire du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 21 avril 2021.

Résolution CQVB-22-AGA-04

Il est proposé par M. Jean Thibault, appuyé par M. Stéphane Martin, de procéder à l'adoption du procès-verbal tel que rédigé. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

22-AGA-10 Annonce des résultats du scrutin et tirage au sort pour déterminer le terme des mandats des administratrices et des administrateurs

Le processus d'élection n'ayant pas nécessité la tenue d'un scrutin, ce point n'est pas discuté.

22-AGA-11 Levée de l'assemblée

À 21 h 50, l'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Julie Labonté propose de lever l'assemblée. *La proposition est acceptée à l'unanimité.*

Le procès-verbal est rédigé par M^{me} Caroline Ouellet et révisé par M^{me} Julie Labonté.

Francine Dion, présidente

Julie Labonté, secrétaire